



CoPa

Coaching parental

**Vous résidez en Sarthe et vous accueillez un enfant ?
Dès la sortie de la maternité, vous pouvez bénéficier d'un temps
privilegié de coaching parental, à domicile, et gratuit.**



Un accompagnement à domicile

Une auxiliaire de puériculture vient à votre domicile dans les trois premières semaines après la naissance.

Le dispositif de coaching parental prolonge l'accompagnement de la maternité, avec un soutien concret, rassurant et personnalisé, chez vous.

En lien avec les professionnels de santé (médecin, sage-femme, pédiatre, infirmière puéricultrice de PMI), l'auxiliaire de puériculture peut aussi vous orienter vers le bon interlocuteur, en cas de besoin.

Le soutien à la parentalité

Grossesse

Sage-femme libérale ou sage-femme de PMI (protection maternelle et infantile), gynécologue, médecin

Le suivi médical
Préparation à la naissance
et à la parentalité

Naissance

L'équipe de votre maternité

Le suivi médical
Apprendre à connaître votre enfant
Les conseils de sortie

Les 21 premiers jours de votre bébé

Sage-femme libérale ou sage-femme de PMI, pédiatre, médecin

Le suivi médical

CoPa

Auxiliaire de puériculture à votre domicile

Renforcer le lien avec votre bébé

De la naissance à 6 ans

Infirmière puéricultrice et médecin de la PMI, pédiatre, médecin libéral

Poursuivre l'accompagnement
Répondre aux besoins de la famille

Concrètement pour vous

Ces temps d'échange vous aident à apprivoiser votre nouveau quotidien :

- L'allaitement au sein ou au biberon
- Les interactions avec le nouveau-né, et son développement
- Les pleurs
- Les rythmes sommeil/éveil, et le couchage
- Le bain détente et le massage bien-être bébé
- Le portage
- L'adaptation de l'environnement et la santé environnementale
- L'impact des écrans

Vous apprenez à mieux comprendre votre bébé et à gagner en confiance.

2 visites à domicile sont proposées dans les 3 semaines après la naissance.



L'auxiliaire de puériculture vient à votre rencontre à la maternité pour vous proposer de bénéficier du coaching parental à domicile.

Elle vous écoute, vous conseille et peut, vous orienter vers des professionnels ou des ressources adaptées afin de vous accompagner au mieux.

Un soutien pour les parents sarthois

L'accompagnement s'adresse à tous les parents résidant en Sarthe, que l'accouchement ait eu lieu dans le département ou en dehors.

Il prend en compte les parents, et la fratrie, pour favoriser la création du lien avec le bébé.

Contact

Coordonnatrice

 **06 71 58 81 23**

 **copa@pole-pssl.fr**

La prise de rendez-vous se fait directement à la maternité avec l'auxiliaire de puériculture. *Si vous avez accouché en dehors du département, vous pouvez aussi prendre rendez-vous au numéro ci-dessus.*

Un dispositif coordonné par le Pôle Santé Sarthe et Loir,
établissement membre des



+ d'infos

ch-lemans.fr > coaching parental



CoPa s'inscrit dans le dispositif d'accompagnement des « 1000 premiers jours » de l'enfant.
C'est un dispositif innovant, expérimental « article 51 ».



Sarthe

